**Zeitschrift:** NIKE-Bulletin
**Herausgeber:** Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung
**Band:** 7 (1992)
**Heft:** 4: Gazette

**Rubrik:** Organisations

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 17.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# ORGANISATIONS

## Le Centre du droit de l'art de Genève

### But et approche

Le Centre du droit de l'art, créé en 1991 à Genève, a pour but de promouvoir la recherche sur les questions actuelles du droit de l'art et de réunir et diffuser les informations acquises.

Le droit de l'art comprend les questions juridiques liées à la création, l'exposition, la représentation, la reproduction et le
commerce des oeuvres artistiques et des biens culturels. Ces questions se rapportent par exemple au droit fiscal, au droit douanier, aux droits d'auteur, à la liberté d'expression de l'artiste, à la réglementation des échanges, des prêts, des expertises, des conditions de vente, des spectacles, à l'assurance, la prévention ainsi que les sanctions civiles administratives et pénales du vol, des exportations illicites et des faux.

Les activités du Centre sont organisées de façon à être interdisciplinaires et à rendre accessibles les informations recueillies. Le caractère interdisciplinaire est assuré en associant aux activités des professionnels du monde de l'art et de son commerce. L'accès aux informations est rendu possible au travers du Centre de documentation, des rencontres internationales et des publications.

### Organisation et administration

Le Centre est sans but lucratif. Il est organisé sous la forme d'une Fondation dont le siège est à Genève. Ses principaux organes sont le Conseil de Fondation, le Bureau de direction, ainsi qu'un Comité scientifique.

Le Conseil de Fondation et le Comité scientifique sont chacun composés d'une part de Professeurs d'Université représentant les branches intéressées et assurant la vocation scientifique du Centre et, d'autre part, de personnalités du monde de l'art et de son commerce susceptibles de soutenir et de conseiller le Centre dans la direction de ses travaux.

Conseil de Fondation: M. Olivier Reverdin, Président, Professeur honoraire de l'Université de Genève; M. François Daulte, Président de la Fondation de l'Hermitage, Lausanne; M. Eric Gabus, Banquier, Genève; M. Gérard Hertig, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Genève, Directeur du Centre d'études juridiques européennes; M. Pierre Lalive, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Genève, Directeur du Département de droit international privé; M. Robert Roth, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Genève, Département de droit pénal

Direction: Quentin Byrne-Sutton, Docteur en Droit; Marc-André Renold, Docteur en Droit

### Activités

Centre de documentation: Une bibliothèque spécialisée a été constituée et ses ouvrages, revues et documents sont mis à disposition du public. Elle est complétée par un fichier informatisé dans lequel sont répertoriés la jurisprudence, les lois, les conventions internationales, les ouvrages et les articles dans le domaine. Ce fichier comprend aussi des renseignements pratiques sur les organismes, conférences et manifestations interessant le droit de l'art. Des bibliographies, des documents et des renseignements pratiques peuvent être fournis sur demande.

Organisation de rencontres internationales: Le Centre organise un cycle de rencontres sur des questions pratiques et juridiques du marché de l'art. La première rencontre a porté sur 'L'expertise dans la vente d'objets d'art' (7 octobre 1991) et la seconde sur 'La libre circulation des collections d'objets d'art' (14 septembre 1992). Une troisième rencontre est prévue en septembre/
octobre 1993 et portera sur 'Les règlementations douanières affectant la libre circulation des objets d'art'.

Publications: Le Centre a lancé une collection d'ouvrages spécialisés, les 'Etudes en droit de l'art' (Studies in Art Law - Studien zum Recht der Bildenden Kunst). Sont publiés dans cette série les actes des rencontres organisées par le Centre et les ouvrages de spécialistes en droit de l'art. Le Volume 1 porte sur l'expertise dans la vente d'objets d'art. Le Volume 2 portera sur les contrats d'exclusivité entre galeries et artistes (à paraître fin 1992) et le Volume 3 sur la libre circulation des collections d'objets d'art (à paraître en mai 1993).

Toute personne intéressée par les activités du Centre peut obtenir des renseignements complémentaires auprès de son secrétariat permanent à Genève : Case postale 176, 1211 Genève 12, Tél. 022/347 84 88; Fax 022/347 02 84

Marc-André Renold

# ORGANISATIONS

## La 'Vereinigung für Bauforschung' (VEBA)

**C'est à l'initiative de quelques jeunes chercheurs en architecture et historiens d'art de Winterthour qu'a été créée en 1989 la Vereinigung für Bauforschung (VEBA). Après une période d'organisation, l'association s'est dotée en 1991 de nouveaux statuts et désire désormais gagner d'autres membres à sa cause**

Quels sont les objectifs de la VEBA, comment se définit son champ d'activité, où se situe-t-il à côté de celui de la Ligue suisse du patrimoine national, de l'Association suisse pour la conservation des châteaux et des ruines et des autres associations professionnelles? Pour répondre à ces questions, voici quelques extraits des statuts et du plan directeur de la VEBA:

- La VEBA encourage la recherche dans le domaine architectural et favorise la connaissance de l'histoire architecturale en Suisse. Elle rend accessibles à un large public les résultats obtenus.

- La VEBA organise des conférences et des visites guidées pour les spécialistes et les profanes intéressés (architectes, propriétaires de maisons, représentants des autorités).

- La VEBA s'engage pour une uniformisation de la documentation architecturale et de son application.

Pour atteindre ces objectifs, la VEBA cherche à travailler en collaboration avec les associations, institutions et entreprises ayant les mêmes buts. Pour 1992, les manifestations suivantes sont prévues:

- Excursion à Fribourg et à Payerne (église abbatiale de style roman précoce), présentation des nouveaux projets de recherche (mai)

- Visite du Musée de l'habitat rural de Ballenberg suivie d'une discussion sur les fonctions d'une collection de bâtiments d'architecture vernaculaire de ce genre (juin)

- Visite d'un certain nombre de bâtiments d'architecture rurale dans le Canton d'Argovie (septembre)

- Visite de la vieille ville de Bâle: histoire de l'architecture (novembre).

Par son travail, la VEBA souhaite établir de meilleures relations entre les spécialistes et les profanes dans le domaine de l'histoire de l'architecture et de la recherche en architecture. Toute personne intéressée à la VEBA et à ses activités peut s'adresser à Armand Baeriswyl, Dorfstrasse 60, 8037 Zurich.

Daniel Reicke

## Le Groupe de travail suisse d'archéologie du fer

Le fer est devenu, peu de temps après sa découverte dans nos régions, une matière première essentielle pour les sociétés anciennes. Il est resté, jusqu'à l'avènement des métaux légers et des matières synthétiques, un moyen privilégié pour accéder au bien-être matériel et au pouvoir militaire. Le contrôle des matières premières naturelles - bois et minerais -, la maîtrise des techniques de production et de transformation, ainsi que l'établissement de circuits commerciaux sûrs sont les trois piliers du développement de la sidérurgie ancienne.

En Suisse, la production et la consommation du fer ont toujours été géographiquement séparées. Il a fallu, depuis les montagnes du Jura et dans une moindre mesure des Alpes, où se trouvent les minerais, ravitailler les principales régions d'habitation situées sur le Plateau.

La découverte et l'épuisement des gîtes de minerai, ainsi que l'exploitation des forêts pour le charbonnage guideront pendant des siècles la localisation des installations de production du fer. Dès le Bas Moyen Age, la possibilité d'utiliser l'énergie hydraulique deviendra aussi un paramètre déterminant. A l'opposé, les forges où sont fabriqués les objets à la demande du client, qui effectuent les réparations et recyclent la ferraille, sont situées dans les agglomérations, au contact avec les consommateurs.

L'archéologie du fer a devant elle un champ d'investigations très vaste, d'un point de vue thématique et spatial. Elle est basée sur l'étude des installations (mines, fourneaux, forges) mais aussi sur celle des produits (scories, objets en fer). Mais c'est surtout une archéologie de l'économie du fer: connaître la répartition géographique des vestiges, leur typologie et leur importance quantitative mène à la compréhension des circuits commerciaux et à la mesure de l'impact économique d'une production dans une région et à une époque donnée. Enfin, ce peut être une archéologie de la société du fer qui s'interrogera sur les formes d'organisation qui structurent la sidérurgie au cours des âges (production, distribution, utilisation et inventaire des outils en fer).

Ce programme dépasse la compétence d'un seul ou même de quelques individus. Il requiert la collaboration de spécialistes de tous horizons: archéologues, historiens, géologues,

métallurgistes, botanistes et palynologues. En outre, d'autres modes de pensée et d'autres approches ne peuvent qu'enrichir cette problématique.

Pour établir ces contacts entre chercheurs, pour faciliter l'échange des informations et intensifier l'analyse et la comparaison des vestiges, le Groupe de travail suisse d'archéologie du fer (GSAF) a été créé en 1990. Il s'est donné pour but de réunir tous ceux qui, à un titre ou à un autre, désirent collaborer à une meilleure connaissance de l'histoire de la métallurgie du fer. Le Groupe fonctionne comme organe de liaison entre les membres, mais aussi au service des chercheurs en général et du public dans son ensemble.

Depuis 1990, le Groupe organise des excursions deux ou trois fois par année, dans toutes les régions de Suisse. Elles donnent lieu en général à un colloque, lequel permet d'échanger des informations d'actualité. Un compte rendu de ces rencontres est distribué à tous les participants. Notons que les résultats des recherches récentes effectuées en archéologie du fer dans l'arc jurassien ont été publiés dans le cahier 12a (1992) de la revue 'Minaria Helvetica'.

En particulier, les archéologues confrontés directement sur le terrain à des vestiges sidérurgiques sont invités à faire connaître leurs découvertes. Les membres du Groupe sont prêts à partager leurs compétences et se tiennent à disposition pour tous renseignements.

Afin de rendre cette collaboration encore plus fructueuse, le Groupe a donnée en 1991, à Lausanne et à Zurich, un premier cours d'introduction intitulé 'Minerai, Scories, Fer - Cours d'initiation à l'étude de la métallurgie du fer ancienne et à l'identification des déchets de cette industrie'. Ce cours a été organisé et financé essentiellement par l'Association suisse des techniciens de fouilles archéologiques et par le Fonds national suisse (PRN 16). Quant au contenu, il a été publié en 1991 dans un numéro spécial de la revue 'Technique des fouilles'. Ce cours d'introduction sera donné à nouveau en février 1993 à Bâle, sous l'égide des Associations d'étudiants en pré- et protohistoire des Universités de Bâle, Berne et Zurich.

Adresses: Cornel Doswald, Antonigasse 24, 5620 Bremgarten T 057/33 87 57; Vincent Serneels, Université de Lausanne, Centre d'analyse Minérale, BFSH 2, 1015 Lausanne-Dorigny, Tél. 021/692 48 32

Traduction: Ludwig Eschenlohr

Cornel Doswald

# ORGANISATIONS

## E. C. C. O.

**Première assemblée générale ordinaire de la Confédération européenne des associations de conservation et de restauration**

C'est le 15 juin 1992 qu'a eu lieu à Bruxelles la première assemblée générale ordinaire de la Confédération européenne des associations de conservation et de restauration en présence de tous ses membres et de nombreux invités. La Suisse était représentée à cette assemblée par l'Association suisse de conservation et restauration (SCR) dont un membre siège au comité directeur de l'E.C.C.O.

L'assemblée a été placée sous la direction du président Mogens Koch (DK) qui a présenté les premières mesures et activités, modestes et pourtant importantes, de l'E.C.C.O. Le secrétaire général et le trésorier ont ensuite donné un compte rendu de leurs domaines respectifs. Les membres des divers groupes de travail ont complété ces comptes rendus par leurs rapports d'activités sur le colloque de l'E.C.C.O. en janvier 1992 à Paris, sur la formation, sur la protection de la profession, sur l'image de la profession de restaurateur et sur les contacts avec les commissions de la CE.

Avant de pouvoir ratifier le budget 92/93, les membres ont dû approuver par vote une modification des statuts. Cette modification concernait une augmentation du nombre des membres au sein du comité directeur (lié au nombre des membres ordinaires) de 3 à 8. Cela permet une distribution plus équitable des voix et une meilleure répartition des cotisations des membres entre les diverses associations. La proposition de modification a été acceptée par les membres. La Suisse va donc être désormais représentée par 3 voix (auparavant 2) au conseil d'administration.

Egalement à l'ordre du jour de cette assemblée générale, les demandes d'adhésion à l'E.C.C.O. Les associations du Danemark et de Norvège ont été admises à l'unanimité; 17 associations sont dorénavant membres de l'E.C.C.O. L'examen des trois autres candidatures n'ayant pas encore abouti, leur adhésion est reportée à la prochaine assemblée générale. A ce propos il faut ici mentionner la création d'une commission de contrôle qui examine les demandes d'admission et les dossiers des nouvelles candidatures et les propose à l'acceptation ou au refus de l'assemblée générale. Cette commission se compose de W. Gabler (Deutscher Restauratoren Verband, RFA), D. Leigh (Conservation Unit, GB) et U. Schiessl (Association suisse de conservation et restauration, CH).

# ORGANISATIONS

L'élection du comité directeur a apporté quelques modifications: Ce comité est dorénavant composé de: Mogens S. Koch (DK), président, Nathalie Ravanel (I), vice-présidente, Ulrich Schiessl (CH), vice-président, Pierre Masson (B), secrétaire général, Valentine Walsh (GB), secrétaire générale adjointe, Sylvia de la Baume (F), trésorière, Wolfram Gabler (RFA), trésorier adjoint. - Ch. Marty (CH) qui ne se représentait pas comme candidat au comité directeur a été proposé et élu vérificateur des comptes.

Le comité directeur a été élu pour trois ans. Ses objectifs vont être de consolider les relations avec les commissions de la CE et le Conseil de l'Europe, de prendre les mesures nécessaires pour une protection de la profession de restaurateur et de s'occuper de l'information du public.

Christian Marty

## Conférence annuelle du CIDOC

**Dans le cadre de la conférence triennale de l'ICOM s'est déroulée à Québec, du 20 au 25 octobre dernier, la réunion annuelle du CIDOC (Comité international pour la documentation), à laquelle ont assisté environ 150 conservateurs et spécialistes de la documentation muséale**

Sur le plan organisationnel, un nouveau comité directeur, où la Suisse est désormais représentée, a été élu. Sur le plan scientifique, les présentations, effectuées pour la plupart par des représentants canadiens, n'ont pas apporté d'éléments particulièrement nouveaux. L'une des plus intéressantes fut certainement celle du réseau 'Infomuse': cet organisme, en collaboration avec le Réseau Canadien pour l'Information sur le Patrimoine (RCIP ou 'CHIN'), coordonne l'informatisation des musées québécois en fournissant une série de prestations, notamment un manuel de documentation très complet et une application informatique spécifique.

Par ailleurs, plusieurs modifications ont été effectuées au niveau des groupes de travail, avec tout d'abord la fusion du 'Contrôle de la terminologie' et des 'Normes documentaires'. L'activité du nouveau groupe sera désormais axée sur la compilation d'une documentation internationale sur les cadres d'analyse et les outils documentaires utilisés dans les musées. En second lieu, le groupe 'Harmonisation des normes' a été rebaptisé 'Modèle de données', appellation correspondant mieux à ses activités. L'enquête sur les banques de données poursuit son cours, tandis que le groupe 'Centres d'information' s'efforce d'établir un répertoire international des bibliothèques et centres de documenation des musées.

Le groupe de travail sur la terminologie (qui avait compilé le Dictionarium museologicum) et celui des 'Ressources visuelles' ont été dissous. Ce dernier a donné naissance à une nouvelle formation intitulée 'Iconographie', dont le premier objectif est de définir une liste de termes relatifs au genre iconographique, son but ultime étant l'élaboration d'une méthode d'analyse. Trois autres groupes ont également vu le jour á Québec:

- les 'Services', qui prévoient d'éditer, selon un format unifié 'CIDOC', le résultat du travail des autres groupes ainsi qu'une série de documents axés sur la pratique documentaire;

- les 'Sites archéologiques', avec la réalisation d'un inventaire international;

- le 'Multi-média', dont le champ d'action reste à définir, car il s'agit de ne pas empiéter sur le travail du nouveau comité de l'ICOM pour l'audio-visuel, AVICOM.

Dans l'ensemble, il faut noter que les groupes s'orientent de plus en plus vers une activité de compilation, plutôt que de normalisation, ce qui constitue certainement le meilleur choix en raison des différences existant au niveau de la disponibilité et des compétences des participants en matière de documentation. - La prochaine réunion du CIDOC se déroulera à Ljubljana en Slovénie du 10 au 16 septembre 1993.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Banque de données des biens culturels suisses (BDBS), Tél. 031/24 55 44

Anne Claudel